

La Chine rejette une lettre ouverte publiée par des experts en droits de l'homme de l'ONU sur la question de Hong Kong

Image not found or type unknown



Beijing, 7 septembre (RHC)- Selon la mission permanente de la Chine auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et d'une autre organisation internationale en Suisse, la lettre ouverte publiée par des titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (CDH) concernant la Loi sur la sécurité nationale pour la région administrative spéciale de Hong Kong (HKSAR) contient des accusations malveillantes basées sur de fausses informations et des spéculations non fondées, qui interfèrent gravement dans la souveraineté et les affaires intérieures de la Chine, et la Chine les rejette.

Le 1er septembre, Fionnuala Ní Aoláin, rapporteuse spéciale sur « la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte contre le terrorisme », et quelques autres titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du CDH ont envoyé une déclaration au gouvernement chinois concernant la Loi chinoise sur la sécurité nationale à Hong Kong.

Selon Reuters, dans leur lettre ouverte, ces «experts» du CDH ont affirmé que la Loi sur la sécurité nationale récemment promulguée pour Hong Kong «porte atteinte à certains droits fondamentaux» tels que l'indépendance des juges et des avocats dans la région et le droit à la liberté d'expression.

La mission chinoise auprès de l'ONU a répondu le 5 septembre dans un communiqué que la Chine s'oppose fermement et rejette totalement la lettre ouverte car elle est basée sur de fausses informations et des spéculations non fondées, et elle lance des accusations injustifiées et malveillantes concernant la législation, tout en interférant grossièrement dans la souveraineté et les affaires internes de la Chine.

Elle a souligné que la loi était à la fois nécessaire et légitime pour que la Chine établisse et améliore au niveau national un cadre juridique et un mécanisme d'application pour sauvegarder la sécurité nationale à Hong Kong, afin de combler les lacunes existantes dans la législation de la région, de sauvegarder efficacement la souveraineté et la sécurité nationales de la Chine et faire en sorte que la RASHK continue de jouir de la prospérité et de la stabilité et que le principe « Un pays, deux systèmes» soit stable et durable.

La mission chinoise auprès de l'ONU a également noté que la loi stipule clairement le respect et la protection des droits de l'homme. Les droits et libertés, notamment la liberté de presse, d'expression, de publication, d'association, de réunion et de manifestation, dont les résidents de Hong Kong jouissent en vertu de la Loi fondamentale et des dispositions du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Pacte relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, tel qu'il s'applique à Hong Kong, sont tous protégés par la nouvelle loi.

« Les accusations sans fondement portées par ces experts contre la loi sur la sécurité nationale sont absolument intenable », a dit la mission, ajoutant que les citoyens de Hong Kong se rassemblent pour soutenir la Loi sur la sécurité nationale à Hong Kong.

Le communiqué de la mission chinoise reproche aussi à Mme Aoláin et à d'autres titulaires de mandat d'avoir fermé les yeux sur les activités des séparatistes et des forces radicales locales dans la RASHK, l'escalade des activités terroristes violentes et les graves conséquences négatives de l'ingérence étrangère dans les affaires de Hong Kong.

Selon le communiqué, ils ont ignoré les mesures légitimes prises par la Chine pour sauvegarder sa souveraineté, son unité et son intégrité territoriale, pour prévenir et contrôler les risques pour la sécurité nationale et assurer la prospérité et la stabilité à long terme ainsi qu'une paix et un ordre durables dans la RASHK, ajoutant que le CDH est également resté sourd à la voix d'1,4 milliard de Chinois, y compris des compatriotes de Hong Kong, qui soutiennent la loi sur la sécurité nationale à Hong Kong.

«Par arrogance, parti pris et sur la base de leurs propres motivations politiques, ils ont déformé et calomnié sans raison la Loi sur la sécurité nationale et se sont empressés de publier leur lettre ouverte en ligne sans communication efficace avec la Chine, afin de répondre à certains pays occidentaux et aux forces anti-chinoises», a encore indiqué le communiqué.

« Cela montre une fois de plus que certains titulaires de mandat ne possèdent pas la qualité et les compétences professionnelles nécessaires pour s'acquitter de leurs fonctions et ne sont pas disposés à

comprendre et à examiner les problèmes de manière globale, impartiale et objective. Pire encore, ils ont l'intention d'abuser de leur mandat à des fins politiques, en violation à la fois des buts et des principes de la Charte des Nations Unies et du Code de conduite pour les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme», apoursuivi le communiqué de la mission chinoise auprès de l'ONU.

Par ailleurs, selon la mission, ces dernières années, de graves problèmes ont été de plus en plus exposés dans le système des procédures spéciales et de plus en plus de pays ont exprimé leurs préoccupations, notant que la crédibilité de l'ensemble du système a été sérieusement compromise en raison d'actions gratuites de certains titulaires de mandats.

Le gouvernement chinois reste quant à lui ferme dans la sauvegarde de la souveraineté nationale, de la sécurité et des intérêts de développement du pays, continuant à mettre en œuvre le principe « Un pays, deux systèmes» et s'opposant à toute intervention extérieure dans les affaires de Hong Kong, a conclu le communiqué de la mission chinoise auprès de l'ONU.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/233402-la-chine-rejette-une-lettre-ouverte-publiee-par-des-experts-en-droits-de-lhomme-de-lonu-sur-la-question-de-hong-kong>



Radio Habana Cuba